

Pour répondre aux questions ou réaliser les tâches, l'élève doit consulter un dossier documentaire dans lequel les documents ne donnent pas explicitement les réponses, mais présentent des informations qui favorisent l'activation de ses connaissances.

Les tableaux qui suivent présentent les divers rôles des documents et une description de ces rôles.

Réalisation d'opérations intellectuelles

RÔLE DU DOCUMENT	DESCRIPTION
Le document fournit des pistes.	Le document oriente l'élève dans l'élaboration de la réponse en fournissant, par exemple, des repères spatiotemporels. Le document est indiqué ou non dans la question.
Le document met en contexte.	Le document oriente l'élève dans l'élaboration de la réponse en indiquant le contexte historique auquel la question fait référence. Le document est indiqué dans la question.
Le document fait partie de la question.	Le document présente à l'élève des informations indispensables pour répondre à la question. Le document est indiqué dans la question.
Le document constitue la réponse à la question.	Le document présente à l'élève des informations qui permettent de le sélectionner comme réponse à la question. La réponse attendue est un ou des numéros de document. Le document n'est pas indiqué dans la question.

Réalisation d'une description

RÔLE DES DOCUMENTS	DESCRIPTION
Les documents contribuent à la réalisation d'une description.	Les documents orientent l'élève dans l'établissement des éléments de réponse. ou Les documents permettent à l'élève de réaliser une description qui tient compte de l'aspect de société et du cadre spatiotemporel.

Élaboration d'une explication

RÔLE DES DOCUMENTS	DESCRIPTION
Les documents contribuent à l'élaboration d'une explication.	Les documents orientent l'élève dans l'établissement des éléments de réponse. ou Les documents permettent à l'élève d'illustrer ou d'expliquer les éléments de réponse (selon ce qui est demandé dans les consignes).